

Rôle et structuration de l'Assemblée des assemblées

Synthèse du samedi 02/11

Table des matières

Points d'accords/Consensus :.....	1
Gp B :.....	1
Gp C :.....	2
GpE :.....	2
Gp D :.....	3
Gp A :.....	3
Points de désaccord/Dissensus :.....	3
Gp A :.....	3
Gp C :.....	3
Gp D :.....	3
Actions et ressources proposées.....	4
Questions en suspens / Pistes de réflexion.....	4

Points d'accords/Consensus :

Gp B :

- Besoin d'améliorer la communication entre les AG locales : 2/5
- Un outil = un usage : 1/5
 - exp : informatique, diffusion d'adresses protonmail à la liste protonmail 2/5
 - (Pour envoi national avec max 3 messages/mois et par groupe)
- Loomio est mort 2/5
 - création d'un nouvel outil similaire
- Charte de fonctionnement de l'ADA à diffuser en AG locales pour modif et validation 4/5
 - **Amendement 1 : terme « TRAME » au lieu de « CHARTE » 1/5
 - **Amendement 2 : Groupe de travail d'écriture de cette charte à la prochaine ADA, en fonction des remontées locales 2/5

- Le(s) groupe(s) organisateur(s) s'occupe(nt) uniquement de la logistique et pas des thèmes de l'ADA
4/5
- Les thématiques et la façon de débattre doit être décidées par la base, séparer la Logistique et la préparation du contenu
 - ** Parler plutôt de groupe et pas de ville 2/5
 - ** le(s) groupe(s) organisatrice doit se coordonner avec les groupes locaux de sa zone géographique 3/5
- Une partie l'ODJ d'une ADA doit être préparé à l'ADA précédente 1/5
- Grand tableau de proposition affiché à l'ADA, afin que chaque groupes locaux puisse inscrire ses propositions pour les prochaines ADA sur une base de 2 propositions / groupe local/ADA 1/5

Gp C :

- Continuer à organiser des ADA : 5/5
- L'ADA doit être un espace de coordination et d'échange pendant la durée de l'ADA 5/5
- L'ADA doit être une force de propositions 2/5
 - ** Amendement : si accord préalable 2/5

GpE :

- Permanence structurelle de l'ADA, pas de bureau permanent, Récolte des demandes et travaux de la base et évènement 2/5
- Transmission des travaux des groupes d'une ADA à l'autre = mémoire de travail de l'ADA 2/5

Outil de remontée de la base (AG locales) avec un système de classement par ordre de préférence des thèmes par groupe local, cumulation, et sélection des plus souvent évoqués. 1/5

Gp D :

- Bravo pour le fonctionnement en marguerites mais 1 créneau = 1 thème pour toute l'AD

« Consensus dans la salle »

1/5

Gp A :

- Pas de système pyramidal au sein de l'ADA 4/5

- Fréquence des ADA : 3 / an dont une festive 1/5

- Améliorer l'accessibilité pour tous et toutes à l'ADA
1/5

→ exp : création de garderies d'enfants « consensus dans la salle »

Points de désaccord/Dissensus :

Gp A :

- Rôle décisionnel de l'ADA
- Existence d'un bureau de gestion et d'organisation pour l'ADA suivante
- Désignation des mandatés (tournants ou permanents)

Gp C :

- Fréquence des ADAs

Gp D :

- Propositions de formations pendant l'ADA

exp : « Démocratie éthique » / « Communication vivant »

Actions et ressources proposées

- Un outil = un usage
exemple : actions secrètes, communication ouverte et transparence
- Utiliser les outils déjà existant ou les créer (plateforme informatique)
- Diffusion des protonmails à tous les groupes avec localisation et limitation du nombre de mail par créneau de temps (2 mail par mois)
- Charte/trame/cadre... (terme à définir) de fonctionnement de l'ADA écrite par la base et partant des travaux déjà effectué.
- Travail de la base sur la charte de fonctionnement de l'ADA puis validation à une ADA (suivante ou extraordinaire).
- Tableau de 2 propositions d'ordre du jour par Assemblée locale lors d'une ADA pour la prochaine
- Se coordonner et échanger pendant le temps de l'ADA
- Permanence structurelle des ADA (physique ou virtuelle ?)
- Choix de plusieurs thèmes par la base puis classement
- Transmission des travaux d'une ADA à l'autre, rédaction d'un mémoire.
- Travail en marguerites mais sur un seul thème tous en même temps (un créneau, un thème)
- Deux ADAs par an
- Veiller à l'accessibilité de l'ADA au plus grand nombre (exemple organisation d'un type de garderie.)
- Temps de formation pendant l'ADA : démocratie éthique et la communication vivante.
- Appel de convergence sur la grève générale illimitée du 5 Décembre et de l'anniversaire du soulèvement du 17 Novembre.
- Proposition de votes consultatifs sur les actions en plénière.

Questions en suspens / Pistes de réflexion

- L'Ada doit-elle être permanente ?
- Si oui, la permanence structurelle doit-elle être physique ou virtuelle ?
- Qui prend le relai ?
- Mandatés tournants ou pas tournants
- Fréquence des ADA
- Formation ou pas pendant l'ADA sur la démocratie.

- Tenue d'ADA extraordinaire ?
- Fédéralisme territorial et souveraineté des assemblées locales
- Définir les objectifs et finalités de l'ADA en amont de celle-ci
- Intégrer des votes consultatifs sur des questions précises et des thématiques dans les ADAs